



Place Chauderon 5
1003 Lausanne
sud-lausanne@sud-vd.ch
www.sud-vd.ch
tél. : 021 351 22 50

Lausanne, le 28 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE DE SUD LAUSANNE SUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DU DEJQ

Mercredi 3 juillet, David Payot, Municipal en charge de l'Enfance, Jeunesse et Quartiers, va présenter les lignes directrices de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne. Comme d'habitude, la Municipalité va jeter un écran de fumée pour cacher la réalité de sa politique.

La réalité est la volonté de liquider le service public et de contrôler les quartiers sans procéder à la moindre redistribution équitable des ressources.

Depuis 10 ans, par l'intermédiaire de sa secrétaire générale, la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et des Quartiers (DEJQ) prône la dénonciation de la convention collective et remodèle l'animation pour en faire un outil de l'agenda politique des dirigeants, qui ne tient compte ni de la réalité des quartiers populaires, ni de leurs besoins.

La Ville veut le contrôle des quartiers à moindres frais

La politique des quartiers est une fantaisie pour la Ville qui économise tout ce qu'elle peut dans les quartiers populaires pour dépenser l'argent public dans les zones touristiques et les quartiers favorisés.

Les quartiers populaires voient le service public fondre : les infrastructures diminuent et ne sont pas remplacées quand elles sont vétustes. Pour une raison simple : ces quartiers ne représentent pas l'électorat de nos gouvernant-e-s.

Par conséquent, il y a un risque que la population se mette réellement en colère. Pour éviter que les symptômes de la précarité ne soient visibles à l'ensemble de la ville, un minimum de fonds publics est investi au coup par coup dans les quartiers qui chauffent sans aucun objectif à long terme, sans aucune volonté de prise en charge des besoins réels des populations.

Si sa préoccupation était sérieuse, la Ville choisirait d'investir prioritairement dans ces quartiers.

La Ville produit de l'inégalité entre les quartiers

Ainsi, la Ville investit dans les quartiers qui ont les moyens d'expression et de revendication, ceux dont les habitant-e-s ont déjà les compétences citoyennes. Même le rapport d'analyse institutionnelle de la FASL fait par l'IDHEAP le dénonçait. Ce rapport n'a évidemment donné lieu à aucune amélioration de la répartition équitable des ressources dans les lieux d'animation.

Au contraire, tandis que les belles maisons de quartier se situent dans les quartiers les plus aisés, aux quartiers populaires on laisse les centres déglingués, les abris antiatomiques, les salles vétustes.

La Ville se cache derrière la participation

Pour légitimer le processus de désinvestissement dans les quartiers populaires, la Ville annonce régulièrement des démarches participatives dans les quartiers et à l'échelle de la commune.

Les habitantes et habitants de cette ville ne sont pas égaux face à ces démarches. Sans action permanente des animatrices et animateurs dans les quartiers précaires, les projets participatifs de la Ville ne sont pas accessibles.

De plus, l'accès au service public ne peut pas être conditionné à la participation. C'est pourtant ce que fait et développe aujourd'hui la ville. L'accès au service public est un droit de chacun-e. Ce n'est pas un privilège.

Nous n'attendons pas plus longtemps, la Ville doit immédiatement changer son orientation et donner les moyens à tous les lieux d'animation de faire un véritable travail d'empowerment dans les quartiers. Il faut une redistribution équitable des ressources !

La Ville libéralise l'animation socioculturelle

La Ville n'a cessé, ces dernières années, de menacer la FASL, fondation qui assure depuis des années une animation de qualité dans les quartiers, de dénoncer la convention collective de travail. Elle parvient à ses fins en lançant l'appel d'offre à venir.

Cet appel d'offre, qui revient à libéraliser le marché de l'animation socioculturelle, sert un double dessein : créer une concurrence qui achèvera « naturellement » la CCT FASL, dégradera les conditions de travail du personnel, ainsi que faire appliquer une série de prestations répondant aux envies et besoins des catégories privilégiées de la Ville, qui n'ont pas forcément à voir avec de l'animation socioculturelle.

L'animation doit être un service public, le personnel de la FASL doit conserver sa CCT et les équipes des quartiers populaires doivent être renforcées, afin que la politique d'animation socioculturelle des quartiers soit équitable et qu'elle ait une véritable portée démocratique et émancipatrice.

SUD LAUSANNE SE BAT POUR LA POLITIQUE D'ANIMATION ET DES QUARTIERS QUI :

- donne priorité à l'animation socioculturelle dans les quartiers le plus précaires.
- redistribue l'argent public de manière réellement équitable.
- arrête les démarches participatives de la Ville et redistribue ces fonds aux quartiers populaires.
- considère l'animation socioculturelle comme un service public indispensable, et pour cela maintient les conditions de travail des équipes d'animation au niveau de la CCT actuelle.
- renforce les équipes et adapte les subventions aux besoins des quartiers.